

suscité des motions fondées sur les rapports du Bureau fédéral de la statistique. La présidence a émis l'opinion que, comme il s'agissait de faits répétés et d'une situation qui, malheureusement, se prolonge, on pouvait difficilement, du point de vue strict de la procédure, permettre à la Chambre de s'ajourner pour un débat d'urgence.

La présidence doit tenir compte des possibilités ou des probabilités de débats ultérieurs. Je crois ne pas devoir perdre de vue qu'il nous reste encore onze journées consacrées aux subsides, dont nous pourrions tous profiter au cours des prochaines semaines pour discuter de la question en général et, plus particulièrement, de la situation économique. Il ne faut pas oublier non plus que le ministre des Finances a annoncé qu'il voulait au moins amorcer le débat sur le budget. Je suis persuadé que d'ici quelques jours nous aurons la chance de débattre cette question importante et urgente.

● (2.30 p.m.)

Étant donné toutes ces circonstances et la priorité que prévoit l'article 26 du Règlement, je ne crois pas que les règles de la procédure m'autorisent à consentir à un ajournement de la Chambre aujourd'hui pour étudier la question très sérieuse soulevée par les députés de York-Sud et de Prince Edward-Hastings.

J'ajouterai qu'il y a une troisième motion qui en quelque sorte se rattache aux deux dont je viens de parler. Elle a été présentée par le député d'Oshawa-Whitby, mais la présidence voudrait en étudier séparément d'autres aspects. On pourrait maintenant laisser le député d'Oshawa-Whitby présenter sa motion.

Une voix: Le débat sur le budget n'aura pas lieu avant un mois.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'AIDE AUX CHÔMEURS AYANT ÉPUISÉ LEUR DROIT AUX PRESTATIONS

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, appuyé par le député de Moose Jaw, je demande l'autorisation de proposer l'ajournement de la Chambre en vertu de l'article 26 du Règlement en vue de la discussion d'une affaire déterminée et importante dont l'étude s'impose d'urgence, c'est-à-dire l'aide pressante dont ont besoin des milliers de chômeurs au pays, qui ne peuvent plus retirer des prestations d'assurance-chômage en raison du chômage qui se maintient à la hausse depuis longtemps et de l'intention avouée du gouvernement de cesser à la fin de cette semaine le paiement de prestations saisonnières.

M. l'Orateur: Le député d'Oshawa-Whitby a donné avis de sa motion. Encore une fois, j'ai pris la question en très sérieuse considération et, comme je le signalais tout à l'heure, la motion comporte des aspects très particuliers qu'on ne trouve peut-être pas dans les deux autres

[M. l'Orateur.]

motions dont il a été question, notamment la question de l'intention déclarée du gouvernement de mettre fin aux prestations saisonnières dès la fin de semaine. J'ai réfléchi à cet aspect particulier de la question. Aux termes du Règlement, la présidence peut différer sa décision sur une telle motion et j'aimerais avoir l'occasion, plus tard cet après-midi, d'étudier certains aspects de la question et, me fondant sur les informations recueillies pendant la période des questions, faire alors savoir au député si, à mon avis, la différence entre cette motion et les deux autres est telle qu'il y aurait peut-être lieu de l'accepter et de tenir un débat spécial aujourd'hui. Si les députés veulent bien permettre à la présidence d'agir en conformité des dispositions du Règlement, nous allons réserver la motion et j'y reviendrai plus tard cet après-midi.

QUESTIONS ORALES

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'AGGRAVATION DU CHÔMAGE—LA RELANCE ÉCONOMIQUE ET LA RÉDUCTION DES IMPÔTS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Elle découle des chiffres très inquiétants que vient de publier le Bureau fédéral de la statistique pour le mois d'avril au sujet de l'emploi et, plus particulièrement, du chômage. J'aimerais demander au ministre s'il est disposé maintenant à écouter le conseil que nous lui donnons depuis des mois et qui est de stimuler l'économie par une réduction sélective des impôts et par d'autres méthodes. J'insiste là-dessus, monsieur l'Orateur, du fait que l'augmentation du chômage, compte tenu de la variation saisonnière, entre mars et avril de cette année est la plus forte qu'on ait connue depuis 20 ans.

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, en préparant le prochain budget, je tiendrai naturellement compte de tous les conseils que je recevrai, y compris de ceux du chef de l'opposition.

L'hon. M. Stanfield: Étant donné la déclaration du ministre des Finances, le 19 janvier, qui était disposé à parier que le taux désaisonnalisé de chômage diminuerait graduellement au cours de l'année, je voudrais lui demander s'il voulait dire par là qu'il mettait son poste en jeu et, si tel est le cas, est-il maintenant prêt à respecter son pari et à démissionner.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Démissionnez, démissionnez.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le chef de l'opposition invite le ministre des Finances... Je me demande s'il veut parier, miser ou placer de l'argent...